

L'ECHO DU LIGNON



BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2000 N° 10

SOMMAIRE

Mot du Maire	page 1
Comptes-Rendus des réunions du Conseil	
* Réunion du 28 septembre 1999	pages 2 et 3
* Réunion du 28 octobre 1999	pages 4 et 5
* Réunion du 13 décembre 1999	pages 6 et 7
Le recensement	page 8
La Pétanque Poncinoise	page 9
FNACA	page 10
« Embrasser Fanny »	page 11
La Tarentelle	page 12
Sou de l'École Publique	page 13
Football Club de la Plaine	page 14
Tennis Club Poncinois	page 15
Association Culturelle Poncinoise	page 16
Amicale Boule Poncinoise	page 17
Comité de la Foire	page 18
Savez-vous que ?	page 19
Nouvelles locales	pages 20, 21, 22
État Civil	page 23
Calendrier des manifestations	pages 24 et 25
Mémento pratique	page 26
Liste des associations de Poncins	page 27

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En cette année 2000, j'ai le plaisir de vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour vous et votre famille. J'ai une pensée toute particulière pour ceux qui souffrent, ceux qui sont seuls et ceux qui nous ont quittés.

La nouvelle année est l'occasion de faire le bilan de 1999, avant d'envisager l'an 2000.

Les travaux aux abords de la Mairie se sont poursuivis, par des plantations diverses, par l'arrosage intégré ce qui a permis dans ce secteur d'avoir un fleurissement de qualité. La rénovation de l'appartement de fonction au-dessus de la Mairie s'est achevée en fin d'année. Les ponts du Lignon et du Vizézy ont retrouvé une seconde jeunesse grâce à leur peinture verte. Il a été réalisé l'enrobé du pont du Lignon, de même que celui de la traversée du village sur la RD 113 grâce à l'Équipement. En fin d'année les décors et les illuminations ont été améliorés pour marquer le passage en l'an 2000.

Par ailleurs, la Commune a acquis une tondeuse, une tronçonneuse pour améliorer le travail de nos agents d'entretien, des tables et des chaises pour l'École.

Un certain nombre de décisions ont été prises au cours de l'année écoulée :

Un conseil municipal enfants s'est créé. Les préoccupations des jeunes pour la commune sont les suivantes :

- ramassage des ordures ménagères et tri sélectif
- la vitesse de certains véhicules est excessive et il faudrait que chacun fasse preuve de civisme
- il serait bon d'avoir un terrain de sports près de l'École, pour la pratique du basket, du roller ou autre
- mettre davantage de jeux au terrain du Lignon.

Mademoiselle Evelyne Dupuy a été recrutée en Contrat Emploi Solidarité (CES), afin d'aider Mademoiselle Bernadette Debrosse notre cantinière dans les travaux de ménage à l'École et le travail à la cantine. Ce contrat sera transformé en Contrat Emploi Consolidé (CEC) fin janvier 2000.

Nos salles ont désormais une appellation officielle, comme le rappelle le compte-rendu de la réunion du 28 septembre dernier.

Le conseil municipal a décidé en partenariat avec Loire Habitat, la construction de 3 logements locatifs à la place de l'ex ferme « Charrassin ».

Les projets pour l'an 2000 sont dans le prolongement des décisions prises au cours de l'année 1999 :

- réfection de la voirie du chemin de la Croix Blanche
- construction des logements locatifs
- étude d'un document d'urbanisme pour remplacer notre carte communale
- étude de la rénovation de l'Église, étude de la poursuite de l'assainissement collectif
- mise en place du tri sélectif des ordures ménagères
- étude de « l'agrandissement » de l'École pour accueillir les 5 classes dans des conditions pédagogiques satisfaisantes

J'adresse mes remerciements à tous ceux qui œuvrent pour l'évolution de Poncins, et plus particulièrement à tous ceux qui en cette fin d'année tourmentée ont travaillé, parfois de manière discrète pour le bien de la collectivité ! Bonne année à tous !

Le Maire
Julien Duché

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien Duché, Maire. Tous les membres étaient présents.

1) **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 21/07/99,

2) **ÉTUDIE et ACCEPTE** le nouveau contrat d'assurance du personnel communal proposé par GROUPAMA,

3) **EST INFORMÉ** du rapport sur la qualité et le prix de l'eau (8 F le m3 pour une consommation de 120 m3)

4) **DÉCIDE** de mettre en location les appartements laissés vacants par Madame ARU Estelle et par Mademoiselle Béatrice AUGER, à partir du 1^{er} novembre 1999.

Madame Valérie VASSEUR ayant fait une demande pour la location de l'appartement situé au-dessus de la classe de Madame SABY, le conseil municipal ACCEPTE, par 11 oui et 2 abstentions, de louer à Madame VASSEUR à partir du 1^{er} novembre 1999,

5) **DÉCIDE** de donner un nom aux différentes salles de la commune :

Salle du Conseil	Salle Charles BEAUVÉRIE
Salle des fêtes	Salle communale
Salle de la bibliothèque	Salle de la bibliothèque
Salle au-dessus bibliothèque	Salle des loisirs
Maison commune (ou ex-Crozet)	Salle de l'Ancienne Forge

6) **PREND CONNAISSANCE** :

- d'une lettre du cadastre signifiant que la parcelle ex section C 799 est passée dans le domaine non cadastré. Seul un géomètre expert est habilité pour délimiter à nouveau cette parcelle.
- d'une lettre de l'INSEE nous informant de la nouvelle population soit 766 habitants,
- des travaux topographiques de l'Institut Géographique National (IGN) qui se dérouleront sur la commune du 14 septembre au 17 décembre 1999
- de la copie de la lettre de Monsieur Lucien MOULLIER à Monsieur J.N. PERRIER, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats, pour le maintien du Tribunal de Grande Instance de Montbrison,
- de la lettre du Conseil Général concernant la demande de subvention pour la tondeuse,
- de l'arrêté préfectoral concernant l'autorisation d'exploiter un établissement d'élevage de volailles formulée par Monsieur J.M. DELEURENCE. Cette autorisation est prorogée de trois mois.
- de la copie de la lettre de Monsieur J.C FRÉCON à Monsieur Hubert POUQUET, Vice-Président du Conseil Général chargé de la voirie, concernant la dangerosité de la RD 60 et demandant un réunion avec les techniciens concernés, la mairie et lui-même,
- de la lettre document de Monsieur FRÉCON concernant les finances publiques (peu d'augmentation en 2000 sur les dotations de l'état),

- de la copie de la lettre de Monsieur Philippe WEYNE, Conseiller Général, Maire de Montbrison, à Monsieur Pascal CLÉMENT concernant les risques qui pèsent sur un certain
- nombre de communes de l'arrondissement de se voir retirer le bénéfice de la Prime à l'Aménagement du Territoire,
- de la lettre de Monsieur QUÉTANT, au Bourg, désirant acquérir la parcelle communale jouxtant sa propriété. Le conseil municipal ne souhaite pas vendre cette parcelle, celle-ci pouvant être utilisée par le locataire du logement communal (actuellement Mr et Mme CHANTELOUP),
- de la lettre de Monsieur Bernard PÉPIN demandant la classification d'une parcelle située à Goincet, en zone constructible, demande transmise à la DDE,
- de la lettre de Madame GROS Paulette relative à l'absence de car pour le retour du marché le mardi,
- du compte-rendu de la réunion du ramassage scolaire du Pays d'Astrée (participation communale 50 F enfants),
- de la lettre de Monsieur ROCHE Christian, Président de l'ADMR, Pays d'Urfé, nous informant de la démission de Madame SALLET Colette de son poste de responsable de prise en charge,
- de la lettre de la mairie de FEURS sur la mise en place du « Point Info Petite Enfance »,
- de la lettre de Madame VEYSSEYRE Véronique demandant l'autorisation d'utiliser une salle communale afin d'organiser un marché de Noël (vente d'objets au profit du Sou de l'école),
- du courrier du F.C.Plaine souhaitant rencontrer les élus,
- des remerciements, des classes en 9, de la Prévention Routière, de l'ADAPEI, de l'ACP, pour le versement de subventions,
- de la recherche d'emploi de Melle MATIGNON Stéphanie et Mr MARIN Michel,
- du courrier de Monsieur et Madame Guy POYADE qui ne souhaitent pas la visite de la commission fleurissement,
- de la carte postale de Madame Florence THIOLLIER,
- du faire-part de naissance de Louis LATOUR, fils de Frédérique MAURINES et Richard LATOUR,

7) EST INFORMÉ :

- de l'Assemblée Générale de la Fédération des Maires de la Loire le samedi 30 octobre 1999, salle du tissage à St Symphorien de Lay,
- des réunions d'information sur l'Intercommunalité le mardi 5 octobre 1999 à St Etienne et sur la Responsabilité des Élus le samedi 23 octobre 1999 à Savigneux,
- d'une rencontre « Carrières Communes » le 15 octobre 1999 à Villerest,

8) FIXE :

- la réunion de la commission cantine au lundi 11/10/99 à 20 h 30, la réunion des Présidents d'Associations le 29/11/1999, le repas de Noël des Anciens le 18/12/1999.

9) RAPPELLE

- l'inter municipalité de boules du 16/10/1999

Pour extrait certifié conforme,

A PONCINS, le 1^{er} octobre 1999

Le Maire

J. Duché

3

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien Duché, Maire. Monsieur Jean-Paul BLANCHON était absent avec excuses.

- 1) **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 28/09/99,
- 2) **ÉTUDIE** le réaménagement de trois prêts au Crédit Local de France qui propose un prêt global au taux de 4.22 % sur 2 ans suivi du taux EURIBOR 3 mois et **ACCEPTE**, à l'unanimité, ce réaménagement.

3) **ÉTUDIE** les propositions de LOIRE HABITAT concernant la création de logements locatifs à l'emplacement de l'ex-ferme CHARRASSIN :

- Cession gratuite du terrain équipé de l'ensemble des réseaux,
- Garantie d'occupation pendant 5 ans des logements se concrétisant par le versement par la commune d'une subvention correspondant aux loyers non perçus,
- Remboursement à LOIRE HABITAT des frais engagés en cas d'abandon de l'opération par la commune,
- Remboursement du montant de la taxe locale d'équipement.

Le Conseil Municipal mandate Monsieur le Maire pour signer la convention avec LOIRE HABITAT en précisant que les droits de branchement et les frais de raccordement devront être supportés par LOIRE HABITAT.

4) **ÉTUDIE** les différents devis concernant les illuminations de fin d'année, **ACCEPTE** le devis de la SCIE pour les travaux de mise en conformité et d'installation des guirlandes et **DÉCIDE** d'acquiescer différents modèles d'illumination. Cette année la fourniture et les travaux d'illumination sont subventionnés au taux de 55 % par le SIEL.

5) **DÉCIDE** le virement de crédit suivant :

- | | | |
|------------------------------|---------------------------|------------|
| • Programme 78 Mairie Compte | 2313 Travaux | - 36 000 F |
| • Programme 78 Mairie Compte | 2183 Acquisition matériel | + 36 000 F |

6) **DÉCIDE** de reconduire le bail de Monsieur et Madame CHANTELOUP Daniel, pour une durée de 6 ans, à dater du 01/01/2000,

7) **DÉCIDE** de reconduire le contrat de prêt à usage gratuit à Monsieur Alain BOUQUIN,

8) **ACCEPTE** le devis de l'entreprise DESAUTEL pour la fourniture de trois extincteurs d'un montant de 1 441.22 F H.T.,

9) **ALLOUE** une subvention exceptionnelle de 300 F à la classe CLIS de l'école Charles Perrault à FEURS,

10) EST INFORMÉ :

- De l'annulation du ramassage des textiles par l'Association des Paralysés de France,
- Du montant des droits de mutation qui s'élèvent à 27 749.62 F,
- De la suppression des contingents communaux d'aide sociale,
- De l'autorisation d'exploiter donnée à Monsieur DELEURENCE et au GAEC Ste Marguerite,
- De la somme due par la commune pour une élève scolarisée à FEURS en CLIS et qui s'élève à 3 343.32 F,
- Du passage des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN) le mardi 16 novembre,

11) PREND CONNAISSANCE :

- Du courrier du maire de LORETTE, Monsieur TARDY concernant les modifications des statuts de l'A.M.F. (Association des Maires de France),
- Du courrier du SNU.ipp (Syndicat National Unitaire des Instituteurs et Professeurs d'École) relatif à la journée d'action pour l'École Rurale, le samedi 13 novembre 1999 à ROANNE,
- Du compte-rendu de la réunion de bureau du SICMMAT et de la contribution de la commune à l'ORAC (1 310.63 F),
- Du courrier de l'AMF demandant aux maires des communes de la Loire de signer une motion de soutien à Monsieur SEUX, ancien maire de la Tour-en-Jarez,
- De la contribution de la commune au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) qui s'élève à 62 121.58 F pour l'année 2000,
- Du projet de loi sur l'archéologie préventive,
- Des différents comptes-rendus de diverses réunions et de divers travaux.

12) PRÉVOIT différentes réunions :

- | | | |
|-----------------------------------|----------|---------|
| • Présidents d'Associations | 30/11/99 | 20 h 30 |
| • Préparation de Noël | 15/11/99 | 20 h 30 |
| • Commission cantine | 18/11/99 | 20 h 30 |
| • Conseil Municipal (Tarifs 2000) | 14/12/99 | 20 h 30 |

Pour extrait certifié conforme

A PONCINS, le 29 octobre 1999

Le Maire

J. DUCHÉ

5

Département de la Loire
Canton de FEURS

CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE
PONCINS
42110

RÉUNION ORDINAIRE du 13 décembre 1999

Le Conseil Municipal, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien DUCHÉ,
Maire.
Etait excusé Monsieur Marc TERRASSE.

Le Conseil Municipal :

1° **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès verbal de la réunion du 28 octobre 1999,

2° **ETUDIE et VOTE**, à l'unanimité, divers prix et redevances pour l'année 2000, à savoir :

- Participation aux frais d'établissement des réseaux assainissement : 2 000 F
- Redevance assainissement : 450 F pour la prime fixe et 1.80 F le m3 d'eau

consommée jusqu'à 70 m3. Au-dessus de ce volume, il ne sera perçu aucune redevance.

- Prix de vente des concessions et des travaux au cimetière :

Concession perpétuelle	2 000 F le m2
Concession cinquantenaire	500 F le m2
Concession trentenaire	400 F le m2
Creusement fosse	800 F le m2
Inhumation	200 F le m2
Exhumation	300 F le m2
Nettoyage caveau	450 F le m2

- Location de la salle communale

Habitants de la commune	800 F
Extérieurs à la commune	1 300 F
Vin d'honneur (habitants de la commune)	300 F
Vin d'honneur (extérieurs à la commune)	400 F
Réunion professionnelle	500 F
Ventes promotionnelles	1 300 F

- Droits de place pour la Fête Patronale

Emplacement de 0 à 10 ml	250 F
Emplacement de 10 à 15 ml	350 F
Emplacement de plus de 15 ml	450 F

3° **DÉCIDE** de signer un Contrat Emploi Consolidé (CEC) avec Mademoiselle Evelyne DUPUY, à partir du 25 janvier 2000 pour une durée hebdomadaire de 30 heures.

4° **DÉCIDE** de vendre une parcelle (AD 70) de 1196 m2 à Monsieur Jean-Paul BLANCHON, située au « Champ de Foire », au prix de 65 F le m2.

5° **ACCEPTÉ** les virements de crédits indiqués ci-dessous :

Budget Communal

Investissement	Augmentation	Chapitre 16	31 800 F
	Diminution	Chapitre 021	31 800 F
Fonctionnement	Augmentation	Chapitre 66	31 800 F
	Diminution	Chapitre 023	31 800 F

Budget Assainissement

Investissement	Augmentation	Chapitre 16	40 900 F
	Diminution	Chapitre 005	40 900 F
Fonctionnement	Augmentation	Chapitre 66	40 900 F
	Diminution	Chapitre 006	40 900 F

6 ° **RECONDUIT** le droit de chasse à Monsieur VALOIS André

7° **Étudie** le devis de PC PRICE pour l'installation d'un disque dur, d'une carte mère, de mémoire sur l'ancien ordinateur. Ce devis s'élève à 3 570 T TTC. Le Conseil Municipal ACCEPTE, à l'unanimité, ce devis.

8 ° **ALLOUE** une somme de 1 000F pour les sinistres de l'AUDE.

9 ° **EST INFORMÉ :**

- du bornage de la parcelle « Ferme Charrassin », le mardi 21 décembre à 14 H.
- de la dissolution de l'Association du CPE du CES FEURS Rive gauche
- de l'attribution de 12 919 F au titre du fonds départemental de la Taxe Professionnelle 1998 réservée aux communes défavorisées.

10 **PREND CONNAISSANCE :**

- du courrier du syndicat Force Ouvrière concernant la fermeture des perceptions de ST Germain-Laval et de ST Just-en-Chevalet,
- de la demande d'emploi de Mademoiselle Nathalie LIANGE,
- de la demande de participation pour la scolarisation de Violette VIAL AU Collège de Balbigny (694 F)
- des courriers de :
 - * Michel Thiollière (actions du Conseil régional), de Gérard Tardy (projet sur la parité)
 - * Bernard Fournier (problèmes des cures thermales), du Conseil Général (gestion des déchets et présentation des paysages de la Loire)
- du bilan de la Direction Régionale de l'Archéologie
- de la redevance d'occupation du domaine public par EDF (15 F pour 3 ans)
- du compte-rendu du Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme de FEURS.
- du compte-rendu des travaux du SIEL sur la Commune en 1998 1999.
- du faire-part de naissance de Sandy au foyer de Franck et Laetitia Teyssier à Vizézy.
- des compte-rendu de divers travaux et diverses réunions.
- du compte-rendu du bureau de l'intercommunalité.
- de la circulaire préfectorale fixant les soldes du 15 janvier au 25 février 2000.
- des remerciements de la Ligue contre le cancer pour le don lors du mariage DELORME-BROYET
- de l'indemnité de logement des instituteurs qui s'élève à 14 234 F par an.
- du compte-rendu de la réunion avec le F.C Plaine au cours de laquelle différents points ont été soulevés à savoir : réfection volet sablage du terrain, achat de porte-manteaux, revoir l'éclairage,
- remise en état des douches, tonte du terrain, fermer le coffret électrique.

Un chiffrage de réfection du terrain sera demandé.

- de la demande de subvention pour le concours du Meilleur Ouvrier de France pour Madame DUPEYRON

Le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite.

- du compte-rendu de la visite des délégués départementaux de l'Éducation Nationale (prévoir des travaux d'agrandissement s'il y a une hausse des effectifs).
- de la prévision d'effectifs envoyée par l'Inspection Académique qui prévoit 116 élèves pour la rentrée de 2000.
- du barème des aides du Conseil Général (55 %)
- de la lettre du Maire de Salt-en-Donzy qui demande un soutien pour radio-Pythagor.
- de la lettre de Monsieur AUROUX
- des remerciements :
 - *du Tennis Club Poncinois pour le versement de subventions
 - *de Laura Pelletier
- du courrier de la Poste nous informant que le bureau sera fermé au public le 31/12/99.

PRÉVOIR réunions pour le fleurissement, la modification de certains carrefours (janvier 2000)

Pour extrait certifié conforme

A PONCINS, le 14 décembre 1999

Le Maire

J. Duché

Recensement

A la date du 8 mars 1999, le recensement général de la population et des biens a eu lieu sur tout le territoire français. Les 2 tableaux ci-dessous permettent de suivre l'évolution de cette population au fil des années.

Année	1851	1856	1861	1872	1876	1881	1891	1896	1901	1906	1911
Population	675	712	712	842	835	908	920	915	881	916	964
Maisons	156	162	163	183	193	185	200	219	227	214	225

Année	1921	1926	1931	1936	1946	1954	1962	1968	1975	1982	1990	1999
Population	745	671	735	681	592	601	578	579	546	634	683	766
Maisons	232	234	215	222	233	241	240	258	275	307	326	341

On observe une progression constante de la population jusqu'à la 1^{ère} guerre mondiale (près de 300 habitants de plus entre 1851 et 1911 et une perte de 219 entre 1911 et 1921 (la guerre directement ou indirectement était passée par-là) ! La baisse amorcée après la guerre de 14-18, s'est poursuivie pratiquement régulièrement jusque dans les années 80 ! Depuis, l'évolution démographique de la commune est constante pour atteindre les 12 % entre les 2 derniers recensements.

Le nombre de maisons a progressé également, mais on peut constater qu'en 1870 et 1999 il y a à peu près le même nombre d'habitants (766), mais qu'en 1870 il y avait 2 fois moins de maisons (170) qu'en 1999. En 1999 il y a en moyenne 2.5 personnes par maison alors qu'en 1870 il y en avait 5.

En 1851, les catégories socioprofessionnelles des habitants de la commune s'établissaient ainsi :

Journaliers	: 97	Couturières	: 7
Domestiques	: 92	Mendiants, vagabonds	: 7
Propriétaires	: 68	Artisans	: 6
Fermiers	: 52	Instituteurs	: 3
Métayers	: 28	Militaires	: 3
Aubergistes	: 10	Écclésiastiques	: 2

Enfants à charge : 243

Toujours en 1851, la répartition de la population dans les hameaux se décomposait ainsi :

Le Bourg	: 140	Les Baraques des Rôtis	: 31
Le Vizézy	: 80	Le Précivet	: 28
Bruilolles	: 77	Villedieu	: 18
Le Rapeau	: 60	Les Bruyères	: 18
Petit Goincet	: 59	Grataloup	: 16
Grand Goincet	: 45	La Poterie	: 15
Les Périchons	: 40	La Tuilière	: 12
La Siolay	: 36		

Il est à noter l'orthographe de certains hameaux : le Rapeau est devenu Rampeau, la Siolay est devenue la Sciolet, la Tuilière est devenue la Tuilerie.

Au cours des différents recensements, il est apparu de « nouveaux hameaux », comme les Baraques du pont du Lignon en 1856, le Pin maurant en 1856, la Varenne en 1856, la Beaujeande en 1861, le Domaine Noël en 1861, la Roche en 1872, les Morands en 1872, le Champ de Foire en 1872, la Barge en 1876, la Pine en 1876, Champ Renard en 1881, Loirde en 1886, les Loyes en 1891, la Croix Relogue en 1891, Gond en 1891, les Vaccants en 1911, les Balmes en 1911, la Croix Bardou en 1911, la Croix Blanche en 1911, Sancieux en 1911.

Certains de ces hameaux n'existaient pas précédemment car il n'y avait pas de maison, ils ont été « créés » à partir de ces dates-là.

Bilan 1999 de la pétanque poncinoise

Mise en place le 28 novembre 1998, la nouvelle équipe dirigeante devrait faire face à la lourde tâche de tenter de continuer le bon travail de Pierre JOLY et son équipe.

Le nouveau président Bernard FOYATIER s'y est employé. C'est ainsi que toutes les manifestations prévues en 1999 ont été maintenues et se sont parfaitement déroulées.

Le club compte **26 licenciés dont 4 féminines**. Faute de structure matérielle et d'encadrement, il n'existe pas de licenciés chez les jeunes et c'est, sans nul doute, un handicap pour le développement du club. Malgré cela, les adhérents ont défendu très honorablement les couleurs poncinoises lors des divers championnats départementaux, que ce soit en tête-à-tête, en doublette, en triplète, corporatif et doublette mixte.

Pour les concours officiels, une doublette poncinoise : **BOGHOSSIAN – MAGNUS**, l'a emporté **le 18 juin en nocturne à PONCINS**.

Le **15 août**, pour un concours ouvert à tous, tous les « gros bras » de la pétanque départementale s'expliquaient... pacifiquement ! Quel beau spectacle ! Le concours interne, réservé aux licenciés et membres honoraires du club le 14 juillet, a vu la victoire de **Michel VALOIS associé à Henri DUTEL**. Le beau temps, l'humeur joyeuse et le convivial casse croûte de clôture permettant de ranger cette journée dans les meilleurs souvenirs.

En matière financière, le trésorier **Emile BAZELIS**, aidé par son adjoint Jean Paul CRÉPET, présent une situation saine mais avec un excédent minime. La limitation stricte de la vente des boissons alcoolisées en est la responsable. Il faut savoir que lors d'un concours officiel ; le montant des inscriptions doit être remis en jeu, montant obligatoirement augmenté de 40%. Alors question « Où trouver les 40% » ? Ceci est une règle générale appliquée et subie par tous les organisateurs de manifestations.

L'assemblée générale du Club du 3 décembre s'est déroulée devant un parterre clairsemé mais studieux et imaginaire.

Le rapport du Président et financier du Trésorier ont été adoptés à l'unanimité. Le bureau est reconduit dans son intégralité.

Les manifestations de 1999 sont reconduites en 2000. Dès le **6 février, aura lieu le concours de belote à 14 H à la Salle Communale**. Donc il faut bien mettre une croix dans votre agenda à la date du 6 février.

La pétanque c'est la compétition pour certains, mais pour le plus grand nombre c'est la détente, le loisir, un moment fort de convivialité. Pour prendre en compte le souhait de certains, plutôt intéressés par le côté ludique de la pétanque, une réflexion sera menée par le vice-président pour la mise en place d'une soirée par semaine. A cet effet, tous ceux qui sont intéressés par cette initiative, licenciés ou non, doivent contacter, par écrit ou par téléphone **Henri DUTEL T : 04.77.27.84.05**.

Le bureau remercie **Monsieur le Maire et le conseil municipal** pour la subvention annuelle et la prise en charge des matériels pour l'éclairage du terrain du Lignon. Ce dernier est maintenant bien équipé pour les nocturnes.

La composition du bureau est rappelée, afin de pouvoir contacter l'un de ses membres pour toute demande d'inscription, de licence, de renseignements divers.

<u>Président</u>	:	Bernard	FOYATIER	La Tuilerie	04.77.27.81.58
<u>Vice-Président</u>	:	Henri	DUTEL	La Roche	04.77.27.84.05
<u>et Secrétaire</u>	:	Emile	BAZELIS	Le Champ de Foire	
<u>Trésorier</u>	:	Jean Paul	CRÉPET	Le Bourg	04.77.27.80.92

Le siège de la Pétanque Poncinoise est au café CRÉPET. Rejoignez-nous nombreux !

Le vice-président
Henri DUTEL

FNACA : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, UNE GUERRE ENFIN RECONNUE

Trente sept années après le 19 mars 1962, les " événements " d'Algérie deviennent enfin " guerre d'Algérie " après le vote unanime des députés et sénateurs. Ce point très important était porté à la connaissance des membres de la FNACA lors de son assemblée générale qui s'est tenue le 5 novembre.

Après une minute de silence, à la mémoire des disparus, le président Henri DUTEL a présenté le rapport moral en rappelant les manifestations du comité poncinois et celles relatives au département.

Pour le comité poncinois notons la commémoration du 19 mars, le concours de boules du 1^{er} mai et la belle réussite du rassemblement avec les comités de BALBIGNY et PANISSIERES. Ces manifestations seront reconduites en 2000.

Au niveau départemental signalons les précongs à CHAVAGNAY, les réunions d'information sur la mutualité FNACA à St Etienne, sur les règles de gestion de la trésorerie des associations et à laquelle assistaient le trésorier Pierre SALOT et Henri DUTEL et une réunion et information générale à BOEN le 6/9 avec le président national du juridique et social Michel HUET.

Au chapitre des revendications toujours nombreuses notons :

- la reconnaissance officielle de la " guerre " d'Algérie
- l'espoir d'obtenir la carte de combattant après 12 mois au lieu de 15 passés en AFN.
- la demande de paiement de la retraite du combattant à 60 ans au lieu de 65 ans.
- la demande de la réversion pour les veuves.
- la retraite anticipée après 40 ans d'activité où manquent toujours les décrets d'application.
- la lettre à Lionel JOSPIN pour lui demander de tenir ses engagements de candidat à la présidence.

Au volet social sont évoqués :

- la mutualité FNACA
- la garantie des frais d'obsèques (GFO) dont la durée est prolongée de 75 à 80 ans.
- la prise de conscience sur la dépendance et ses conséquences pour soi et les héritiers.
- les centres familiaux de FLUMET et ASCAIN avec leurs tarifs très compétitifs et la qualité de leurs installations.

Le trésorier Pierre SALOT présente le rapport financier et les nouvelles règles de gestion des associations. Les rapports financier et moral sont adoptés à l'unanimité.

Quant au secrétaire Francisque DUCHÉ il présente le registre spécial administratif, livre officiel de base de toute association. Le bureau surtout est reconduit dans son intégralité.

Une visite de la mise en page du journal « L'ancien d'Algérie » est proposé par le président. Les intéressés peuvent le contacter.

Le verre de l'amitié a clôturé ce large tour d'horizon.

Le Président
Henri DUTEL

Organigramme du bureau poncinois de la FNACA : * Personnes à contacter pour tout renseignement

Président	Henri	DUTEL	Tél. 04 77 27 84 05*
Vice-président	Jean	VACHERON	
Secrétaire	Francisque	DUCHÉ	Tél. 04 77 27 83 63*
Secrétaire adjoint	Marius	DUCHÉ	
Trésorier	Pierre	SALOT	Tél. 04 77 27 84 29*
Trésorier adjoint	Roger	BAJEK	

« EMBRASSER FANNY »

Tous les joueurs de boules connaissent l'expression « **embrasser FANNY** » et cette habitude qui consiste, pour le vaincu, à embrasser le derrière d'une dame comme consolation à sa défaite !

Un baiser qui, le plus souvent, consistait à poser ses lèvres sur une statuette fort réaliste, sur un tableau ou sur une photo.

Cette coutume, très en vogue jusqu'au début de ce siècle s'est quelque peu perdue. Cependant certaines sociétés restent très attachées à ce cérémonial où une clochette solidement agitée déclenche à l'adresse des perdants quelques quolibets que je ne peux rapporter ! Parfois les noms des perdants sont également inscrits au tableau noir en attendant que d'autres « malheureux » prennent leur place.

Si la majorité des joueurs accepte bien volontiers ce titre, d'autres y sont farouchement opposés et votre serviteur en connaît au moins un !

Mais savez vous d'où vient cette expression et savez vous aussi que **FANNY** a vraiment existé ?

L'histoire débute à **LYON**, cette coutume d'embrasser **FANNY** étant liée aux participants de la boule lyonnaise et non de la pétanque. **FANNY DIBRIAND née vers 1840** dans le quartier de la Croix Rousse était une jeune fille un peu simplette et guère farouche qui avait l'habitude de regarder les joueurs de boules au clos **JOUE**, cette vaste place située le long du boulevard de la Croix Rousse, en face de l'école normale d'instituteurs. La société de boule de la Croix Rousse (**CRO**) était déjà et reste le berceau de la « longue » à **LYON** bien sûr mais aussi sur le plan national. Le jeune champion poncinois, **Laurent DUVERGER**, est formé à l'école de la **CRO** et où jouent actuellement les deux champions du monde actuels : **XAVIER MAJOREL** et **SÉBASTIEN GRAIL**.

Sur ce terrain bien plat, mais sans verdure ni café, les joueurs de boules avaient établi leur quartier. **FANNY DUBRIAND** qui, en échange d'un petit cadeau, avait l'habitude de montrer ses charmes sans y trouver malice, devint peu à peu la mascotte des boulistes et la consolation des perdants contre un peu d'argent offert par le vainqueur, elle prit l'habitude de montrer son derrière au vaincu.

A noter que maintenant, **FANNY n'est « sortie »** que lorsque les perdants n'ont fait aucun point.

La scène durait à peine une seconde, mais cela avant pour effet d'atténuer l'amertume de la défaite !

En **1868**, elle fut à deux doigts d'être enfermée pour démence et immortalité et n'échappa aux foudres de la justice qu'à la suite d'une protestation rigoureuse des joueurs du Clos Jouve !

L'habitude était prise. Le rite d'embrasser **FANNY** s'impose et, après sa disparition, on vit fleurir dans tous les clubs boulistes **des cartes postales réalistes et des statuettes, comme à PONCINS**, précieusement dissimulées derrière un abri de bois : La «**boîte à FANNY**» objet de culte des boulistes acharnés. Un culte qu'ils doivent souvent sans le savoir, à une jeune lyonnaise qui mourut dans un asile et dont l'histoire n'a même pas retenu le tour de hanches !

En hommage à **FANNY DUBRIAND**, offrons ces quatre vers qu'elle inspira :

**« Au joueur malheureux, comme au chasseur bredouille,
Il reste un doux espoir, quand le match est fini :
C'est d'embrasser, ému, la superbe citrouille
Qu'offre au vaincu "l'envers " dodu de la FANNY ».**

Pour l'Amicale boule poncinoise

Henri DUTEL

LA TARENTELLE

Cette année 1999 s'est révélée riche en événement pour le groupe folklorique TARENTELLE.

Avec un programme tout **nouveau**, puisque le groupe a particulièrement évolué sur des musiques populaires Françaises, **huit représentations** ont été données dans notre canton, mais aussi dans le roannais et la région stéphanoise.

Chaque couple porte le costume d'une province différente : **la Bretagne, l'Alsace, le Berry, l'Auvergne, les Flandres, la Gascogne, la Provence, le Poitou et la Savoie**. Les costumes sont superbes, ils ont été confectionnés par un atelier de Vienne.

Malheureusement, un couple a abandonné la danse. Janine et Claude FLOQUET se sont arrêtés pour des raisons de santé.

Nous avons connu un accident, une opération, un abandon provisoire, mais il reste un noyau solide et fidèle qui ne se décourage pas, qui est toujours débordant d'enthousiasme et qui attend le rétablissement de son petit monde avec espoir.

L'année 2000 arrive et avec elle le **15^{ème} anniversaire de Tarentelle**. Nous ne manquerons pas de vous faire connaître la date de cette fête qui se déroulera vers la fin de l'année.

Bien sûr, nous retrouverons nos premiers amours avec le **folklore étranger**. Nous travaillons un programme de danses d'Israël, les costumes seront nouveaux et assez étonnants. Surprise !

Si vous aimez la danse, si vous avez envie de vous détendre, n'hésitez pas, venez nous rejoindre le vendredi soir à la salle des fêtes.

Pensez aussi à nous pour vos animations de soirées, fête patronale, fête des écoles, fêtes des classes.

Pour tout renseignement, contactez :

Henriette GAGNIERE Tél : 04 77 27 80 52

SOU DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DE PONCINS

Lors de la rentrée scolaire 99, Le Sou de l'école de Poncins a débuté sa quatrième année d'existence avec un nouveau conseil d'administration :

Mme PÉNICAUT : **Présidente – Trésorière Cantine**

Mme GRANGE : **Vice Présidente**

Mr DUCREUX : **Trésorier**

Mme TALICHET : **Secrétaire**

Mesdames AUDRAIN, BOULLIER, CELLE, DUSSUPT, et VALLET.

De nouveaux membres, de nouvelles idées pour animer l'association et l'ouvrir sur l'extérieur, afin que les enfants de l'école puissent bénéficier d'activités, toujours financées en grande partie par l'association : **sorties culturelles, cinématographiques, licences Usep, voyages...**

Cette année, une nouveauté qui fut un grand succès : le **Marché de Noël**, qui s'est tenu à la salle de l'Ancienne Forge, le **dimanche 28 novembre**. Une belle récompense pour tous ses participants.

Quant au programme de l'année 2000, nous pourrons nous retrouver le :

Dimanche 13 Février : **LOTO.**

Samedi 11 Mars : **Soirée Familiale.**

L'association vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2000.



La saison sportive 99-2000 est lancée depuis septembre. Les effectifs sont stables, à noter que toutes les catégories sont représentées cette saison. Pas moins de huit équipes sont sur les terrains chaque week-end.

Ceci est possible grâce notamment à l'entente jeune avec le FC Nervieux qui fonctionne depuis trois ans. Une entente qui porte ses fruits, avec pour récompense, cette saison, trois équipes classées en 2^{ème} série, à savoir les -13 ans, les -15 ans et les -17 ans. C'est dans ces générations que devrait sortir la relève du club.

Une autre récompense, avec le classement du club dans la catégorie 2, (commune de - 1500 habitants) où il obtient la deuxième place au niveau départemental. Donc bravo aux divers dirigeants et joueurs pour cette réussite.

Un seul vœu pour cette saison, que tous ces jeunes fassent aussi bien en l'an 2000.

Bon début des seniors dans leur championnat qui sont classés dans la 1^{ère} moitié du classement à la trêve. Joli parcours aussi des critères, tant en championnat qu'en coupe de l'amitié ou ils poursuivent l'aventure.

Quelques projets pour l'avenir, beaucoup de tournois notamment :

- * **Tournoi de tarot** : le vendredi 28 janvier Salle des fêtes de Cléppé.
- * **Loto du FCP** : le samedi 18 mars, 20h00 Salle communale de Poncins
- * **Tournoi critérium** : le samedi 29 avril, 14h00 à Naconne
- * **Tournoi du souvenir** : le jeudi 1^{er} juin, 8h30 à Naconne
- * **Tournoi des - 15 ans** : le samedi 3 juin à 14h00 au Lignon

A noter l'assemblée Générale du club, le 9 juin à Cléppé
Et la soirée familiale, le **02 décembre à Cléppé**

Ainsi le club reste ouvert à tous. Petits, jeunes et moins jeunes trouveront toujours une équipe pour taper dans la balle. Si vous êtes intéressés, contactez-nous.

Président	:	Liange	Joël
Vice-président	:	Afonseca	Adélio
Secrétaire	:	Chaverot	Michel
Trésorier	:	Delorme	David

Bonne et heureuse année 2000 à tous.

PROPOS D'HIVER

Lecteur adhérent, lecteur de passage,

La saison 1999 s'achève : nous l'avons souhaitée innovante, et nous avons agi dans ce sens, avec des nouveautés telles que la rencontre inter club, les tournois pique-nique et le mini-stage pour adultes. Bien sûr, les stages enfants jeunes remportent toujours autant de succès, de même qu'à la belle saison nos deux courts si agréablement situés.

C'est sur ces constats que nous fondons nos projets 2000. Nous prenons à d'autres nouveautés. Nous allons davantage vous solliciter. Nous voulons d'un club encore plus dynamique.

Souhaitons une belle année 2000 à notre club...
2000 souhaits et encore plus...
à vous tous lecteurs

Le Bureau

<u>Composition du bureau</u>			
Président	:	Fabrice	Delorme
Trésorier	:	Daniel	Berne
Secrétaire	:	Marie-Christine	Schiller

Contact : 04 77 27 81 93 et 04 77 27 86 80 (aux heures de repas)



Un voyage à CHAMONIX sous les meilleurs hospices

Conseil d'administration :

Président	Daniel	Dussillol		
Vice Président	Jean-Louis	Maurines		
Secrétaire	Chantal	Savy		
Trésorier	Georges	Savy		
Trésorier-Adjoint	Jean-Louis	Rivet		
Membres	Jeanne	Bory	François	Bonnet
	Albert	Chaffangeon	Jeannine	Menu
	Lucien	Planche		

Calendrier des activités et personnes à contacter pour informations :

25 mars	:	<u>Concours Scrabble : 14 H 00</u> Mlle Claudette Duron
29 avril	:	<u>Sortie nocturne</u> M. et Mme Daniel Dussillol
04 juin	:	<u>Journée détente</u> M. et Mme Jean Louis Rivet
17/18 juin	:	<u>Voyage de 2 jours</u> M. et Mme Jean Louis Maurines
16 septembre	:	<u>Méchoui</u> Mme Jeannine Menu
05 novembre	:	<u>Journée automnale</u> M. et Mme Georges Savy
06 octobre	:	<u>Assemblée générale</u>

Ateliers :

Scrabble	(Mlle C. Duron)	:	2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudi de chaque mois à 20 H
Chant	(Mme J. Bory)	:	mercredi à 18 H tous les 15 jours
Jeux de société	(Mme J. Menu)	:	1 ^{er} et 3 ^{ème} mardi de chaque mois à 14 H 30
Travaux manuels	(Mme C. Dussillol)	:	2 ^{ème} mardi et 4 ^{ème} jeudi de 14 H à 16 H.

AMICALE BOULE PONCINOISE

Assemblée générale

En présence de Monsieur le Maire, le président **Pierre SALOT** ouvre l'assemblée générale 1999. La participation aux divers concours licenciés augment et les résultats d'ensemble s'améliorent. Quant aux concours internes réservés aux licenciés et membres honoraires de la société, ils sont le plus souvent d'excellentes journées très conviviales.

L'Amicale Boule Poncinoise adhère à l'Entente Sportive Bouliste de Feurs (ESBF) et à ce titre le président donne lecture de la nouvelle composition de son bureau. Cette adhésion permet, à prix réduit, l'utilisation du boulodrome de Feurs, couvert et chauffé, ce qui est particulièrement apprécié pendant les mois d'hiver.

Les dates retenues pour les prochains concours officiels sont les suivants :

* 23 janvier à	14 H	au boulodrome	challenge Pierre Salot en quadrettes
* 6 mai à		Poncins	challenge Bacconin-Vialleron en doublettes
* 1 ^{er} mai à		Poncins	challenge Couzon-Rouchon en quadrettes

organisé par la FNACA

Le challenge **Martellino** en quadrettes mixtes est soumis à la réflexion du bureau afin de décider de sa reconduction.

Les dates des challenges **Girard-Blachon, Cheminal-Dallery, Berne** destinés aux concours internes. ne sont pas encore fixées.

Le trésorier **Thierry Durret** détaille clairement la situation comptable, laquelle dégage un excédent pour 1999. Cet excédent vient s'ajouter aux bons résultats antérieurs. Il est alors prévu des dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Soumis au vote de l'assemblée générale, les rapports, moral et financier, sont adoptés à l'unanimité.

Les membres du bureau restent en place. A titre d'information et pour toutes demandes de renseignements, sa composition est rappelée ci-dessous :

Président :	Pierre	Salot	Les Bruyères
Trésorier :	Thierry	Durret	Vizézy
Secrétaire :	Albert	Durret	Vizézy

Dans les questions diverses, l'organisation d'un voyage est souhaitée par les adhérents, suite au plein succès de ceux des années précédentes. Beaucoup de propositions ont été faites mais rien n'est, à ce jour, définitivement arrêté quant au lieu et à la date.

Le président est ensuite mandaté pour souscrire un contrat d'assurance unique à la place des 2 existants et concernant d'une part le local et le mobilier, et d'autre part la responsabilité des personnes.

Le président remercie Monsieur le Maire pour sa présence et le conseil municipal pour la subvention annuelle.

La séance est ensuite levée. Un mâchon met fin, de manière très agréable à cette assemblée générale.

Pour l'Amicale Boule Poncinoise,

Henri Dutel

COMITE DE LA FOIRE

Compte-rendu de l'Assemblée générale 1999

En ouvrant la séance, le **Président Adrien SIMON** a remercié **Monsieur le Maire** ainsi que **Monsieur Jean Paul BILLAUD** délégué du Conseil municipal d'avoir bien voulu participer aux travaux de cette assemblée générale.

Furent remerciés aussi, **les membres du Comité** pour leur très bonne participation sans oublier **Mademoiselle Claudette DURON** qui par le biais de la presse relate régulièrement la vie de la Foire.

Dans le rapport moral, il fut relaté la réussite de la Foire, avec toujours plus de visiteurs, de forains sans oublier les étalages de cerises. Mais il a été constaté une baisse des exposants, des marchands de bovins et de volailles. Quant au secteur brocante, il est toujours aussi dynamique.

Le Comité renouvelle ses remerciements aux **artisans et aux commerçants** qui, par leur concours, permettent de soutenir les efforts publicitaires.

Le rapport financier fait apparaître un équilibre financier grâce à une saine gestion. Le Président en profita pour remercier la municipalité de la subvention allouée.

Le renouvellement, du tiers sortant permet aux administrateurs sortants d'être réélus à savoir :

- | | | |
|------------|--------|----------|
| • Monsieur | André | BOYER |
| • Monsieur | Lucien | THIVOLET |
| • Monsieur | Gérard | GARNIER |
| • Monsieur | Adrien | SIMON |

Le bureau ne connaît pas de changement.

Avant de clore les débats, des questions diverses furent abordées pour l'organisation de la Foire 2000.

Le Président

Adrien SIMON

SAVEZ VOUS QUE ?

**Vous recherchez vos ancêtres ? ...
Une adresse :**

**Association Généalogique de la Loire
Antenne de FEURS
Bibliothèque municipale
Maison de la Commune
42110 FEURS**

Ordures ménagères

Courant 2000, il va être mis en place le tri sélectif des ordures ménagères. Des informations vous seront données en temps utile !

Il nous est signalé des dépôts d'ordures sauvages !

Nous rappelons qu'il est strictement interdit de déposer dans la nature des immondices !

La déchetterie de Feurs accueille gratuitement tous les objets et matériaux qu'on veut jeter !

**Dépôts
d'ordures
sauvages**

Enregistrement des déclarations de perte ou de vol de documents d'identité

Les déclarations de perte ou de vol doivent se faire obligatoirement à la Gendarmerie ou aux Commissariats de police.

Sont concernés Cartes nationales d'identité, passeports, titres de séjour, permis de conduire.

URBANISME

Il est rappelé que pour tout projet de construction, de modification, d'amélioration de bâtiments, il est obligatoire de s'adresser à la Mairie pour faire les démarches nécessaires.

NOUVELLES LOCALES

FLEURISSEMENT COMMUNAL :

Catégorie A : Maison avec cour ou jardin

- | | |
|---|-----------------------------------|
| 1) : Mr et Mme Jean-Louis RIVET | 12) : Mr et Mme Guy PUZENAT |
| 2) : Mr et Mme Michel THIOLLIER | 13) : Mr et Mme Michel CHAVEROT |
| 3) : Mr et Mme Christian DELORME | 14) : Mr et Mme Jean Paul BILLAUD |
| 4) : Mr Jean CHARLIOT et Mme Renée SALET | 15) : Mr Jean Paul JOURDAN |
| 5) : Mr et Mme Jean METTON | 16) : Mr et Mme Gérard BAROUX |
| 6) : Mr et Mme Bernard PAGNON | 17) : Mr et Mme Alain De BOMPUIS |
| 7) : Mr et Mme Dominique THOLLOT | 18) : Mr et Mme Ali CHAOUCH |
| 8) : Mr et Mme Albert CHAFFANGEON | 19) : Mr et Mme Michel JACQUET |
| 9) : Mr et Mme Lucien THIVOLET | 20) : Mr et Mme Daniel VEFOUR |
| 9) : Mr Serge GROS et Mme Françoise SUJKOWSKI | 21) : Mme Jeanine RAMIREZ |
| 9) : Mr et Mme Alain DUTEL | |

La maison de Mr et Mme Maurice DOUHERET ayant été 1^{ère} pendant de nombreuses années, a été classée hors catégorie.

Catégorie B : Décor sur la voie publique

- 1) : Mr et Mme Jean CHAUVE
- 2) : Mr et Mme Robert VILLE

Catégorie C : Balcon

- 1) : Mr et Mme Edmond NICOTA

Catégorie G : Fermes en activités ou anciennes fermes

- | | |
|-----------------------------|--|
| 1) : Mme Hélène DELEURENCE | 4) : Mademoiselle Claudette DURON |
| 2) : Mr et Mme Jean REYNAUD | 5) : Monsieur Yannick PALECZNY |
| 3) : Mr et Mme Gérard BRUEL | 6) : Mr et Mme Jean François TRANCHAND |

FLEURISSEMENT SICMMAT :

Catégorie : Maison avec jardin : 40 classés

- 7) : Mr et Mme Christian DELORME
- 23) : Mr et Mme Jean METTON

Catégorie : Maison avec cour : 64 classés

- 22) : Mr et Mme Lucien THIVOLET

Catégorie : Décor sur la voie publique : 31 classés

- 5) : Mr et Mme Jean CHAUVE

Catégorie : Balcons : 20 classés

- 3) : Mr et Mme Edmond NICOTA

Catégorie : Fenêtres : 6 classés

- 4) : Mr et Mme Jean Louis RIVET

Catégorie : Fermes en activité : 12 classés

- 1) : Mme Hélène DELEURENCE

Catégorie : Fermes anciennes : 10 classés

- 2) : Mr et Mme Jean REYNAUD

La Commune s'est classée 2^{ème} dans la catégorie des communes entre 500 et 1000 habitants, derrière la commune de St Cyr les Vignes, avec une note de **62.41/80**

FLEURISSEMENT DÉPARTEMENTAL :

Nom Prénom	Catégorie	Classement
Mr Serge GROS et Mme Françoise SUJKOWSKI	Maison avec cour	Encouragement
Mr et Mme Jean CHAUVE	Décor sur la voie publique	8 ^{ème}
Mr et Mme Edmond NICOTA	Balcon	12 ^{ème}
Mr et Mme Jean Louis RIVET	Balcon	Encouragement

La Commune se classe 3^{ème} avec une note de 16/20.

Les commentaires de la commission départementale sont les suivants :

- ⇒ ensemble agréable et entretenu
- ⇒ des progrès ont été réalisés
- ⇒ des projets sont en cours de réalisation
- ⇒ les efforts sont à poursuivre

La commission communale fleurissement remercie toutes les personnes qui œuvrent tout au long de l'année pour entretenir, embellir, améliorer notre village !

INTERMUNICIPALITÉ DE BOULES :

Le samedi 16 octobre, la commune de Poncins accueillait les élus de Ste Foy St Sulpice, Mizérieux, Cléppé pour le traditionnel tournoi de boules. Cette rencontre amicale réunissait 2 quadrettes par commune, quadrettes complétées par des sociétaires de l'Amicale Boule Poncinoise qui mettait ses installations à la disposition des joueurs. Que cette société en soit remerciée !

Le classement s'effectuant sur le résultat des 2 quadrettes, Mizérieux et Poncins finirent à la 1^{ère} place, Cléppé à la 3^{ème}, et Ste Foy à la 4^{ème}. Mais hospitalité oblige, Poncins par fair-play remit sportivement le challenge à la commune de Mizérieux !

La soirée se termina autour d'un repas servi à la Salle Communale par le restaurant Crépet.

REPAS DES ANCIENS :

Le samedi 18 décembre, nos Anciens se sont retrouvés à la Salle Communale pour le repas de Noël.

Une quarantaine de personnes a participé à ce repas confectionné par Béatrice Crépet et toute son équipe. L'animation ayant beaucoup plu, de nombreux anciens ont dansé, chanté ou raconté des histoires.

En fin d'après-midi, grâce à la générosité de Monsieur et Madame Jean MURON ayant fêté leurs noces d'or quelques semaines auparavant, l'on trinqua avant de se séparer.

Tous se sont donnés rendez-vous l'année prochaine !

LÂCHER DE BALLONNETS :

Cette année, de nombreux ballonnets sont revenus. Certains ont même été trouvés le jour du 14 juillet à GAP ou dans les environs. Le vainqueur a été retrouvé dans les Alpes de Haute Provence, dans la vallée de l'Ubaye entre le barrage de Serre-Ponçon et Barcelonnette. Tous les ballonnets renvoyés sont partis dans la même direction, à savoir le sud-est.

1 ^{er}	Anthony	PRAT (Famille Henri DUTEL)	MÉOLANS REVEL	04430
2 ^{ème}	Mathieu	BRUNON	THEUS	05190
3 ^{ème}	Colette	BLANCHON	GAP	05000
4 ^{ème}	Serge	GROS	ORIOLE EN ROYANS	26190
5 ^{ème}	Myriam	POUILLY	CHARPEY	26300
6 ^{ème}	Pierrick	THOLLOT	ST LATTIER	38840
7 ^{ème}	Carla	DE CERTEAU	CHATILLON ST JEAN	26750
	Lorraine	BUSSARD	CHATILLON ST JEAN	26750
	Agathe	THIOLLIER	CHATILLON ST JEAN	26750
10 ^{ème}	Alain	THÉLISSON	ST MICHEL SUR SAVASSE	26750
11 ^{ème}	Claudette	DURON	BOUGÉ CHAMBALUD	38150
	Anaïs	TERRASSE	BOUGÉ CHAMBALUD	38150
13 ^{ème}	Aurélien	BEFORT	CHAVANAY	42410
14 ^{ème}	Alexis	BUSSARD	CHUYER	42410
15 ^{ème}	Thibault	GROS	GENILAC	42800
	Estelle	AUDRAIN	GENILAC	42800
	Julien	DUCHÉ	GENILAC	42800
	Ambre	THIOLLIER	GENILAC	42800
	Loïc	VIAL	GENILAC	42800
20 ^{ème}	Francis	DUCREUX	ST ROMAIN EN JAREZ	42800
21 ^{ème}	Rémi	MOLLON	LARAJASSE	69590
	Marc Aimé	MOLLON	LARAJASSE	69590
	Rémi	MOLLON	LARAJASSE	69590
	Laetitia	THÉLISSON	LARAJASSE	69590
25 ^{ème}	Matthieu	PÉNICAUT	COISE	69590

ÉTAT CIVIL 1999

Décès :

17 Janvier : Mr Georges TALICHET
30 Décembre : Mr Charles CUKORJA

Mariages :

19 Avril : Gilles Jean Claude BEROUD et Chantal ODIN
15 Mai : Henri Jean Pierre MARNAT et Nathalie Françoise PALECZNY
12 Juin : Christophe NICOTA et Carole GAGNAIRE
26 Juin : Pascal Michel PEYRON et Virginie Thu-Thuy POMMIER
18 Septembre : Stéphane DELORME et Stéphanie BROYET

Naissances :

24 Janvier : Etienne Patrick Pascal VIAL à Champ de Foire
25 Mars : Clara VOIRIN à Hameau des Varennes
25 Mars : Lambert CHAVARIN à Vizézy
16 Avril : Clémence Mia Claudine VIRICEL à La Croix Blanche
5 Juillet : Romain Laurent Claude COQUARD à Bruliolles
12 Août : Alexandre Maurice Marie Louis ROCHE à Les Vaccants
24 Août : Louis LATOUR à Villedieu
29 Août : Aurélien Patrice Edouard BAROUX à La Pine
4 Novembre : Sandy TEYSSIER à Vizézy

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JANVIER 2000	
Dimanche 16	Rois et Reines ACP 15 H Salle Communale
Dimanche 23	Concours boules boulodrome (Feurs)
Vendredi 28	Concours tarot FCP (Cléppé) 20 H
FÉVRIER	
Dimanche 13	Loto Sou de l'École * 14 H Salle Communale
MARS	
Samedi 18	Loto FCP 20 H Salle Communale
Dimanche 19	Commémoration FNACA .11 H Salle Communale
Samedi 25	Concours scrabble ACP 14 H Salle Communale
Samedi 11	Sortie familiale Sou 19 H 30 Salle Communale
AVRIL	
Samedi 1	Soirée TCP 20 H Salle Communale
Vendredi 7	Foire (préparation).20 H 30 Salle de l'ancienne forge
Samedi 15	Soirée jeunes Salle Communale
Vendredi 28	Foire préparation avec association .20 H 30 Salle de l'ancienne forge
Samedi 29	Tournoi critérium FCP Cléppé 13 H
Samedi 29	Marche nocturne ACP
MAI	
Lundi 1	FNACA concours boules « Couzon Rouchon » 14 H
Samedi 6	Boules challenge Baconnin Vialleron (32d)
Lundi 8	Commémoration 10 H Salle Communale
Dimanche 14	Concours Pétanque 14 H
	Marche G.V
Vendredi 19	Foire (ultime réunion). 20 H 30 Salle de l'ancienne forge
Dimanche 28	Fête des mères + accueil nouveaux poncinois * 11 Salle Communale
JUIN	
Jeudi 1	FCP « Tournoi du souvenir » Naconne (toute la journée)
Samedi 3	Foire 2000
	Tournoi foot – 15 ans 14 H
Dimanche 4	Journée détente ACP.
Vendredi 9	Pétanque « tournoi nocturne » 20 H
	AG Football Cléppé
Samedi 17	
Dimanche 18	Voyage ACP
Mercredi 21	Fête de la musique Salle Communale

JUILLET

Vendredi 14	Pétanque concours sociétaires
	Commémoration + lâcher de ballons Salle Communale

AOUT

Samedi 12	Fête patronale Salle Communale.
Dimanche 13	Fête patronale Salle Communale.
Mardi 15	Concours pétanque (doublettes ouvert à tous) 14 H
Dimanche 27	Rencontre inter- comités FNACA

SEPTEMBRE

Samedi 16	Méchoüi ACP Salle Communale 20 H
-----------	----------------------------------

OCTOBRE

Vendredi 6	AG ACP. 20 H 15 Salle de l'ancienne forge
Vendredi 20	AG Foire. 20 H 30 Salle de l'ancienne forge
Vendredi 27	AG Fête. 20 H 30 Salle de l'ancienne forge

NOVEMBRE

Dimanche 5	Journée automnale (marche + repas) ACP
Samedi 11	Commémoration Salle Communale
Samedi 18	Mâchon comité Fêtes Salle Communale
Samedi 25	Mâchon comité Foire
Dimanche 26	Marché de Noël Sou Salle Communale

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

ACP	Atelier travaux manuels 2 ^{ème} mardi – 4 ^{ème} jeudi 14 H/16 H
	Belote jeux de sociétés 1 ^{er} et 3 ^{ème} mardi 14 H
	Scrabble 2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudi 20 H
	Mélodie mercredi 18 H tous les 15 jours
GV	Lundi matin 8 H 45 – 10 H
	Mercredi 20 H 15 – 21 H 15
Tarentelle	Tous les vendredis à 20 H
Danse	« Tonyc club » Enfants mardi 18 H 19 H
	St Just la Pendue Adultes mardi 19 H 20 H
Football	Ecole de football (jeunes) 14 H 18 H

MÉMENTO PRATIQUE

POMPIERS	18 standard à St-Etienne
SAMU-URGENCES	15
CENTRE HOSPITALIER FEURS	Standard : 04 77 27 54 54
	Urgences : 04 77 27 52 00
E.D.F Urgences - Dépannage	04 77 27 07 20
E.D.F Renseignements	04 77 27 43 50
CISE	04 77 65 40 33
ÉCOLE PUBLIQUE	04 77 27 83 48

MÉDECINS DE FEURS

STANDARD MÉDECIN DE GARDE : 04 77 27 02 02

Dr Jacques	MOULARD	04 77 27 51 65
Dr Françoise	WILHEM NENOT	04 77 27 00 34
Dr Jean Luc	BRUNET	04 77 27 02 94
Dr Jacques	PETIT	04 77 26 37 24
Dr Jean Paul	JURINE	04 77 26 42 92
Dr Sylvie FAIVRE et	Dr Christine COQUELET	04 77 27 04 80
Dr J-Pierre	SOCIAS	04 77 27 05 33
Dr Laure	GAUTHIER LAMBERT	04 77 27 05 50
Dr Philippe PEYRARD et	Dr Frédéric VOIRIN	04 77 27 02 98

Monsieur le Maire 04 77 27 82 80

Monsieur le Premier Adjoint 04 77 27 81 93

MAIRIE DE PONCINS Téléphone : 04 77 27 80 09
Fax : 04 77 27 86 94

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi	:	15 H - 18 H
Mardi	:	15 H - 18 H
Jeudi	:	15 H - 17 H
Vendredi	:	15 H - 18 H

Bulletin édité par le Maire de Poncins
Directeur de la Publication : J. Duché

ASSOCIATIONS DE PONCINS

Président	Adresse du Président	Téléphone	Association	Délégué du C. Municipal
M. SALOT Pierre	Les Bruyères	42110 PONCINS	AMICALE BOULE PONCINOISE	David Delorme
M. MERLE Paul	32, Rue Louis Marçon	83150 BANDOL	ANCIENS COMBATTANTS	René Reynaud
M. DUSSILLOL Daniel	Le Bourg	42110 PONCINS	ASSOCIATION CULTURELLE PONCINOISE	Jean-Paul Billand
M. SIMON Adrien	La Sciolet	42110 PONCINS	COMITÉ DE LA FOIRE	Jean-Paul Billand
M. TERRASSE Marc	Brullolles	42110 PONCINS	COMITÉ DES FÊTES	Henriette Poulard
M. DUTEL Henri	La Roche	42110 PONCINS	F.N.A.C.A.	René Reynaud
M. JOLY J. François	Le Bourg	42260 POMMIERS	FANFARE ST GERMAIN PONCINS	Jean-Paul Blanchon
M. LIANGE Joël	Le Bourg	42110 CLÉPPÉ	FOOTBALL CLUB DE LA PLAINE	Marc Terrasse
Mlle BONFILS Patricia	Les Baraques des Rôtis	42110 PONCINS	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE ONCINOISE	Véronique Monlard
M. VALOIS Emmanuel	Champ de Foire	42110 PONCINS	JACKY CLUB, CLUB DES JEUNES	Marc Terrasse
M. FOYATIER Bernard	La Tuilerie	42110 PONCINS	PÉTANQUE PONCINOISE	Adrien Simon
M. REYNAUD Jean	Goinctet	42110 PONCINS	PRISONNIERS DE GUERRE	René Reynaud
Mme PÉNICAUT Brigitte	La Garene	42110 PONCINS	SOU DE L'ÉCOLE PUBLIQUE	David Delorme
M. DELORME Fabrice	La Croix Blanche	42110 PONCINS	TENNIS CLUB PONCINOIS	Marc Terrasse